

Extrait 9

# Carrés Monthomiens

Liberté (usage de la)

# Carrés Monthomiens

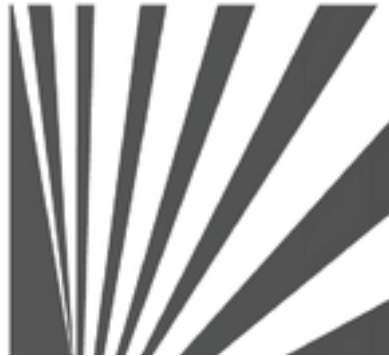
La boussole  
de la pensée humaine

Monthome

Auteur : Monthome - ISBN 9791023701937

0.50€

BOOKINER 



Auteur : Monthome

[www.bookiner.com](http://www.bookiner.com)

Usage libre de droit (non marchand) avec mention «Bookiner.com»

# Carrés Monthomiens

## Extrait 9

### Liberté (usage de la)

**Cette thématique comprend une série de 18 questions avec 4 axes de réponses pour chaque question posée, soit au total 72 axes de réponses. Pour réaliser votre équation personnelle vous devez choisir un minimum de 18 positions.**

#### Conditions d'usage libre de droits

Tout contenu gratuit ou payant peut être utilisé avec l'obligation d'indiquer la mention «Bookiner.com». L'acquéreur sur le site bénéficie d'un usage libre de droits à titre **PERSONNEL** (individuel, familial et privatif) dans un cadre exclusivement non marchand, non concurrentiel et non grand public. Il est autorisé à installer ce fichier sur tout équipement informatique et télécoms dont il est propriétaire ainsi que pratiquer éventuellement une duplication, un téléchargement, ou un envoi sous forme de fichier, à un maximum de 5 postes/utilisateurs internes. Ce droit ne s'applique pas à l'utilisateur qui reçoit gratuitement un contenu payant, lequel ne peut aucunement le diffuser autour de lui sans risquer de tomber sous le coup de la loi portant sur le copyright et/ou s'exposer aux conditions restrictives du droit d'auteur et de la protection intellectuelle.

## 9. Liberté (usage de la)

Sur le fondement complexe du vivant supérieur (humain et animal), la liberté ressort du rapport naturel entre les pulsions innées, la demande de satisfaction des besoins humains et les limites de l'offre imposées par l'environnement général, le milieu de vie et d'accueil. Sur le fond, toute liberté se résume par une capacité suffisante de libre exercice de choix existentiel, de décision, d'action, d'expression et de libre pensée. En cela, il existe la liberté absolue (à 100%), la liberté relative (x%) et la non liberté (contrainte sous toutes ses formes : loi, règle, norme, devoir, obligation, enfermement...).

### 1. Quels sont les fondements vitaux de la liberté ?

- La libre exécution par l'individu de ses pulsions, envies, désirs, délires, en fonction de ses humeurs et états d'âme du moment.
- La libre affirmation de ses besoins dominants jusqu'à l'atteinte d'une satisfaction suffisante.
- Le libre choix de vivre sa vie, de dire, de faire, de décider, d'agir, de prendre position entre deux ou plusieurs options possibles que ce soit de manière instinctive, consciente et/ou réfléchie.
- Le libre agissement dès lors que le sujet ne met rien en péril et qu'il ne nuit directement et objectivement ni à l'intégrité d'autrui ni au respect d'autrui et que, en symétrie, ce dernier agit ou peut agir de façon identique.

### 2. De quoi est vraiment porteur le mot liberté pour l'individu et le citoyen lambda ?

- D'oxygène, de respiration, de plaisir serein, de contentement.
- De conscience d'exister pleinement, d'être quelqu'un en vie.
- De pouvoir faire tout ce qui passe par l'esprit à tout moment.
- De réaliser ses envies, fantasmes, projets.

### 3. La liberté humaine s'oppose-t-elle au contrôle exercé sur elle ?

- Non car, par principe, le champ d'application d'une liberté est d'être limité aux capacités et aux besoins individuels, à l'espace libertaire d'autrui, ainsi qu'aux limites objectives de l'offre disponible dans le milieu et/ou l'environnement dans lequel il s'exerce.
- Non, car l'exercice serein de la liberté n'est viable qu'avec son contraire naturel, c'est-à-dire l'autodiscipline, l'auto-contrôle, l'auto-limitation ciblée et adaptée.
- Non, dès lors que préexiste l'acceptation de son antidote naturel qu'est le principe de réciprocité.
- Oui, lorsqu'il s'agit de la part d'autrui ou du système, d'intolérance manifeste, de psychorigidité, de contraintes imposées contre l'avis et la volonté des individus.

### 4. C'est quoi la liberté humaine dans l'esprit de la plupart des hommes ?

- Une impression légitime de plénitude et d'autonomie dans le déplacement, l'initiative, l'action, l'expression, la pensée, la possibilité d'utiliser ses facultés, de satisfaire ses besoins vitaux, de prendre des décisions, de faire des choix, à son gré et dans la conscience d'être.
- Une attitude fondamentale d'affirmation de soi non régie par la peur, la crainte, la soumission, le devoir, la morale, l'addiction, la dépendance..., mais contrôlée à la base par l'intime conviction d'agir comme il convient.
- Un état serein, plaisant et/ou euphorique de non servitude, de non surveillance, de non enfermement, de non contrainte, à l'opposé total de ce qui est imposé ou subi en société des hommes.
- L'espace de droit offert par le système d'appartenance.

### 5. Dans la réalité du système, c'est quoi l'expression courante de la liberté humaine ?

- Un espace légal et normalisé, sorte de pré carré contrôlé, placé sous la tutelle des institutions du système et soumis à une surveillance plus ou moins tolérante et permissive.

- b. L'exercice d'un certain nombre de droits surveillés et encadrés par un grand nombre de contreparties, de devoirs, d'usages, de normes, de standards de comportement.
- c. Un partage donnant-donnant entre la sphère intime et privée de chaque individu et la sphère sociale et publique placée sous contrôle permanent.
- d. Au-delà des libertés intimes et privées, il s'agit d'un idéal théorique, d'une croyance faisant penser que tout individu dispose à tout moment d'une libre auto-détermination en presque tout et/ou que le meilleur moyen de sauvegarder l'ordre moral, social, communautaire et/ou politique, est d'accepter de sacrifier certaines libertés jugées inutiles.

## **6. La démocratie favorise-t-elle davantage l'expression des libertés humaines ?**

- a. Oui, si la pratique démocratique au sein d'une organisation donnée tend vers un haut niveau d'applications tolérantes, ouvrant alors directement sur un niveau élevé et spontané d'exercice des pulsions et demandes de satisfaction de besoins animant un grand nombre de libertés humaines.
- b. Oui, si l'on considère qu'il existe un lien étroit entre la pratique démocratique et l'expression des libertés humaines et citoyennes tout en relativisant l'importance concrète de ce lien, sachant que la plupart des systèmes et régimes dits démocratiques ne le sont vraiment qu'à 50%, voire beaucoup moins dans de nombreux Etats.
- c. Non, si l'on considère qu'un système étalonné à 50% de démocratie permet au mieux l'exercice de 50% de libertés face à 50% de devoirs et contraintes diverses, ce qui n'est déjà plus de la pure liberté mais de la liberté conditionnelle et que tout ce qui tend ensuite vers 0 démocratie produit mécaniquement des libertés de plus en plus partielles, infirmes et moribondes.
- d. Non, si l'on considère que dans un système donné la carence et/ou la frustration née des limites du modèle démocratique en place freine, à la source, l'accomplissement et l'exécution pleine et entière de nombreux besoins humains.

## **7. La liberté en démocratie ou ailleurs est-elle productrice de mieux-être personnel et de bonheur ?**

- a. Oui bien sûr, jusqu'à un certain stade de banalisation et d'habitude pour devenir ensuite neutre, s'oublier et sortir de la conscience même des individus, jusqu'à ce qu'un fait ou un événement ne redonne du sens et de l'importance à l'existant et à l'acquis du moment.
- b. Oui, si l'individu, autrui, le collectif et le système, jouent ensemble le même jeu et parient dans le même sens.
- c. Non, si le potentiel libertaire est limité, placé sous contrôle, mal informé ou mal mis en place.
- d. Non, si les conditions ou contreparties exigées tendent à casser ou réduire la motivation initiale.

## **8. L'évolution démocratique dans un pays apporte-t-elle davantage de libertés au peuple ?**

- a. Oui, car l'éducation, la paix, l'ordre social, les valeurs morales, les règles du jeu, la libre économie..., ouvre sur de nouveaux comportements qui libèrent de nouveaux besoins apportant qualitativement une plus grande consistance et qualité de vie dans la condition humaine et citoyenne.
- b. Oui, car un système bien organisé et plus ouvert favorise toujours l'émergence d'un cadre collectif plus apaisé, propice à générer des flux d'échanges, la production de biens et services agrémentant le quotidien, ainsi qu'une offre sociétale favorisant la satisfaction d'un plus grand spectre de besoins humains et/ou un meilleur arbitrage entre eux.
- c. Non, s'il s'agit d'un mirage démocratique né d'un vote, d'un changement de régime ou de tête à la gouvernance du pays lorsque celui-ci est fondé sur des promesses électorales et politiques non tenues ou détournées de leur sens initial.
- d. Non, car souvent le système tend à reprendre d'une main ce qu'il donne de l'autre, comme à contrecarrer sans cesse le jeu naturel des besoins humains par les voies réglementaires normatives et législatives, afin de garder la main sur l'exercice des libertés dans la conduite des masses.

### **9. Lorsque le système s'oppose directement à la libre émancipation humaine qu'advient-il de la condition sociale ?**

- a. Un socle citoyen faussé, une pseudo démocratie, une culture officielle fondée en tout ou partie sur le mensonge.
- b. Un système usant du formatage éducatif, du matriçage des esprits et du conditionnement des comportements, de la plus petite enfance jusqu'à la fin de vie des individus.
- c. Une prévalence d'obéissance, de docilité, de soumission, de suivisme grégaire dans les groupes humains, face à la dominance des institutions du système.
- d. La constance d'une humanité ayant du mal à sortir des basiques comportementaux, de la loi du plus fort, de certaines pratiques animales.

### **10. Lorsque la prédominance de l'ordre et de la sécurité s'oppose aux principes libertaires fondateurs de la démocratie qu'advient-il de l'homme en société ?**

- a. La culture prudentielle domine sur la culture du risque maîtrisé entraînant des conduites et des comportements stéréotypés, suiveurs, «médiocrisés».
- b. Une inhibition permanente des forces du vivant qui frustrées cherchent à compenser par de l'agressivité, du rapport de dominance, du déni, du conflit et/ou de la jalousie.
- c. De fausses relations démocratiques entre la directivité d'Etat et des pouvoirs publics et la vie des citoyens.
- d. Un appauvrissement, une stagnation, voire une déqualification progressive des hommes, des moyens et des ressources, amenant à la dévitalisation de la nation.

### **11. La liberté doit-elle être régie uniquement par les lois du système ?**

- a. Non pas uniquement, car cela s'oppose directement à la légitimité des pulsions et des besoins de liberté provenant de chaque individu créant alors un encadrement libertaire.
- b. Oui dans certains cas, car l'exercice de la liberté suppose la conditionnalité du devoir par conséquent le recours à des règles normatives. L'exercice de la liberté individuelle doit rester une contrepartie méritée et suspensive d'un comportement jugé convenable pour le collectif et non relever d'un droit inné inaliénable.
- c. Non, car la loi applicable à tous sert d'abord froidement les intérêts de l'Etat, du système et/ou ceux du collectif virtuel avant de s'intéresser solidairement et fraternellement à la réalité de vie de chacun. En cela, l'individu censé être protégé par la loi est plus otage de la loi qu'il n'en est le véritable bénéficiaire.
- d. Oui car dans l'absolu, l'intérêt du collectif doit toujours primer sur le rapport unitaire à l'individu, faisant que mécaniquement le cadre normatif, voire liberticide, de la loi doit normalement s'imposer face à toute demande naturelle même légitime afin de protéger l'individu contre lui-même et contre les autres.

### **12. A quoi s'apparente vraiment la vie du citoyen lambda dans une démocratie lambda ?**

- a. A celle d'un individu partiellement ou à moitié libre (droits) dans les domaines de l'action, de l'expression, de la décision en contrepartie de devoirs imposés dans tout le registre des activités publiques, civiles et privées.
- b. A celle d'un prisonnier sociétal (citoyen) constamment soumis à une liberté surveillée et conditionnelle.
- c. A celle d'un individu plus suspecté de déroger spontanément aux règles et lois en vigueur que de les respecter avec force de conviction.
- d. A celle d'un individu relativement libre dans ses choix de vie existentiels comme dans sa liberté intime de pensée.

### **13. La liberté est-elle plus virtuelle que réelle dans la vie des hommes ?**

- a. Elle est fondamentalement réelle lorsque dans l'action ou le mouvement du corps, le ressenti et le vécu sont momentanément plaisants ou satisfaisants à vivre.

- b. Elle est réelle lorsqu'à partir des actions ou initiatives menées se matérialisent des faits, se produisent des conséquences nouvelles et/ou s'érigent des contributions visibles.
- c. Elle est virtuelle tant que sa représentation reste théorique, intellectualisée et mentalisée dans le discours, le débat, la pensée ou l'imagination.
- d. Elle est virtuelle tant que le cerveau humain contrôle la perception et le ressenti de manière artificielle sans aucun véritable passage à l'acte volontaire et conscient.

#### **14. Est-ce que la liberté des uns doit s'arrêter là où commence celle des autres ?**

- a. Oui car au premier degré, nuire à la liberté d'autrui c'est accepter la réciprocité que celui-ci nuise à son tour à l'exercice de sa propre liberté. Nuire à autrui, c'est donc se nuire à soi-même par effet retour.
- b. Oui car au premier degré, il ne peut y avoir de légitimité à sa propre liberté en occultant ou en ne respectant pas celle d'autrui. Ne pas respecter la liberté d'autrui, c'est par conséquent ne pas respecter la sienne.
- c. Non car au second degré, augmenter la zone de protection de la liberté d'autrui c'est forcément réduire de manière proportionnelle son propre espace libertaire. Vouloir trop délimiter l'espace de liberté des uns et des autres conduit forcément à réduire le cadre libertaire commun. En effet, plus je m'impose de règles et de devoirs à défendre et/ou pour protéger la liberté d'autrui, ou celle d'un collectif quelconque, plus je réduis mes propres droits.
- d. Non car au second degré, considérer en priorité l'espace sanctuaire de la liberté d'autrui, ou d'un collectif quelconque, c'est forcément rendre secondaire son propre espace de liberté. A virtualiser un idéal dans la liberté des uns et des autres, cela conduit forcément à agir en faveur de personne en particulier et à tendre sournoisement vers la négation de la liberté pour tous.

#### **15. Dans un cadre démocratique donné, comment la liberté individuelle peut-elle s'appliquer de manière plus ouverte ?**

- a. En favorisant, dès le plus jeune âge, un comportement «adulte» basé sur l'affirmation de soi, l'autodiscipline, l'honnêteté intellectuelle, l'indépendance d'esprit, dans une recherche constante d'aboutissement.
- b. En laissant à l'individu le soin de se gouverner par lui-même selon des principes biodéterministes, de culture du risque maîtrisé, de légitimité, de réciprocité.
- c. En créant un ensemble élargi de droits humains, citoyens et sociétaux, fondé sur une large alternative de choix dans un cadre démocratique vraiment évolué ou avancé.
- d. En limitant et toilettant régulièrement et le nombre et la présence inutile des codes, lois et règlements en place en préférant, en priorité, l'esprit de la loi que la lettre de la loi.

#### **16. Quel est l'avenir des libertés humaines ?**

- a. Dans un cadre individuel proactif et courageux, la première solution consiste à renforcer son mental, la qualité de son comportement, l'élargissement de sa conscience globale par les voies de l'aboutissement, sachant que mécaniquement tout le reste suit.
- b. Dans le cadre d'une dynamique collective tendant vers la démocratie citoyenne, la seconde solution nécessite d'oeuvrer pour un véritable renouveau citoyen en vue de favoriser un mouvement fort d'expansion des droits et des libertés individuelles.
- c. Dans le cadre d'une dynamique de déclin civilisationnel, les libertés individuelles subissent davantage un mouvement de contraction que d'expansion. La ligne de plus grande pente sociétale est donc à réduire constamment l'espace libertaire endogène et exogène de chaque individu en le plaçant toujours plus insidieusement sous le contrôle normatif du système.
- d. Dans un cadre majoritairement conservateur, toute avancée consumériste, technologique, scientifique et/ou politique, offrant de nouveaux avantages, droits, facilités, libertés d'usage, est vouée à des contreparties équivalentes plus ou moins dures (fisc, administration, procédures, mesures de surveillance...) limitant de manière simultanée le mouvement d'expansion des besoins humains, par l'étrécissement de plus en plus fine du maillage normatif et législatif.

### **17. En fait, qui a le plus intérêt à limiter l'exercice universel des libertés humaines ?**

- a. Le politique, la technocratie et l'administration d'Etat, en vue d'encadrer tous les compartiments de vie des citoyens, des groupes et des organisations, dans un objectif de conduite et de contrôle des masses.
- b. L'église, les minorités agissantes non laïques et les réseaux d'influence propriétaires ou dirigeants agissant à tous les niveaux de la nation, afin de maintenir ensemble de manière conservatrice un ordre moral, des valeurs sociétales traditionnelles, des positions bien établies, ainsi que pour défendre des intérêts économiques ou financiers particuliers.
- c. Les forces armées et de sécurité afin de mieux contrôler les mouvements de masse et intervenir avec autorité et directivité face à toutes les actions individuelles s'opposant à l'ordre public.
- d. Toutes les institutions nationales, internationales, fédératives, en interface directe avec les individus et les citoyens afin d'orienter les comportements, formater les esprits, uniformiser les modes d'action...

### **18. En démocratie citoyenne, la capacité d'usage des libertés individuelles permet-elle d'atteindre l'aboutissement de l'homme moderne ?**

- a. Oui, c'est une évidence reposant sur l'axiome suivant : libre affirmation de soi = expériences vécues plus nombreuses et plus fortes = discernement plus grand et conscience plus élevée = plus grande maîtrise de la réalité = demande plus forte de libertés d'usage pour la qualification permanente de l'ensemble des besoins humains dominants = harmonie satisfaisante d'ensemble = autonomie cognitive et mentale.
- b. Oui, c'est même une condition sine qua non pour développer tous ses potentiels, ressources intimes et talents cachés.
- c. Oui, c'est incontestable en pouvant ainsi sortir par le haut de la condition humaine et citoyenne en évacuant de nombreux freins comportementaux chroniques comme la frustration, la peur, le doute, la jalousie, la colère, l'asservissement, le stress négatif, l'infantilisation, la culpabilisation...
- d. Non, pour tous ceux qui pour une raison ou une autre (psychiatrie, problèmes psychologiques, handicap fort, inaboutissement mental, conservatisme étroit, vision psycho-rigide du monde..., sont considérés comme définitivement inaptes à l'aboutissement humain.